

APPLIQUER À UNE FIDUCIE OU FONDATION : GUIDE ÉTAPE PAR ÉTAPE

Les fiducies et les fondations constituent une source de financement lucrative pour les projets d'itinérance. Mais il faut les aborder de manière réfléchie pour réussir : vous devez être prêt à investir votre temps pour les applications. Voici notre guide étape par étape pour vous aider dans vos applications.

1. IDENTIFIER UNE FONDATION

Google : Internet est un excellent moyen de commencer votre recherche d'une fondation. De nombreuses fondations auront des sites Web. Essayez des termes-clé de Google tels que « fondation pour sans-abris » et voyez ce qui est disponible.

Conférence Épiscopale : souvent, la conférence Épiscopale de votre pays, le diocèse ou votre branche vincentienne dispose d'un fonds auquel vous pouvez faire une demande. Jetez-y un coup d'œil !

Répertoire : il existe peut-être un répertoire des fiducies et des fondations dans votre pays auquel vous pouvez accéder. Parfois, il existe un registre public des organismes de bienfaisance (incluant les fiducies), consultez-le.

2. DEVRAIS-JE APPLIQUER ?

Pertinence : chaque fiducie ou fondation a des directives sur ce qu'elle finance. Vous devez vous assurer que votre projet est conforme à ces directives - Financent-elles le travail avec les personnes sans-abri ? Consultez leur site web ou appelez-les pour le savoir.

Restrictions : certaines fiducies ne financent que certains aspects d'un projet, par exemple, certaines ne financeront pas les salaires. Vérifiez bien cela avant de rédiger votre application.

Parlez à la fondation : une fois que vous avez vérifié la pertinence et les restrictions, assurez-vous d'appeler la fondation. De nombreuses fondations ont un numéro de téléphone disponible que vous pouvez appeler pour recevoir de l'aide et leur demander si elles seraient intéressées par une application pour votre projet. Normalement, elles vous donneront des conseils sur les projets auxquels elles accordent la priorité cette année et savoir cela augmente vos chances de succès.

3. REDIGER UNE APPLICATION

Conditions requises : vérifiez le traitement des applications par la fondation. Certaines diront qu'elles n'accepteront que deux pages maximum. D'autres auront leur propre formulaire de demande. Et vérifiez bien les dates-limite d'application, ne les manquez pas !

Le projet : cela devrait être l'axe principal de votre application. Soyez très clair dès le début sur ce que vous demandez à la fondation de financer.

Contexte : bien que l'objectif principal de votre application doive être le projet pour lequel vous voulez des fonds, incluez aussi des informations sur votre savoir-faire. Votre organisation a-t-elle de l'expérience dans ce domaine ? Depuis combien de temps travaillez-vous avec les personnes sans-abri, etc. ? Il est important que vous vous présentiez une image crédible et que vous ayez un projet prometteur.

Étude de cas : une étude de cas d'un individu que vous aidez ou avez l'intention d'aider est très importante. Vous devez personnaliser votre application : à qui ce projet bénéficiera-t-il, quelle est leur histoire, quel est leur état actuel, pourquoi ont-ils besoin de votre aide ?

Statistiques : vous devez fournir à la fiducie une idée de l'échelle à travers les statistiques. Ils ont besoin de savoir ce que leur subvention « achèterait ». Par exemple, combien de personnes ce projet aidera-t-il en un an ?

Photos : les photos sont un très bon apport pour capter l'attention de la fiducie. Essayez et incluez des images du projet proposé et des personnes que vous aidez - mais assurez-vous d'avoir leur consentement !

Budget : certaines fondations exigeront un budget détaillé avec la demande. Certaines n'exigeront que le coût total et le financement que vous sollicitez. Assurez-vous de disposer de chiffres fiables et d'expliquer les coûts indiqués. Assurez-vous qu'ils sont basés sur la recherche, pas seulement sur des suppositions. Rappelez-vous : vous devrez soumettre un rapport si vous obtenez leur aide !

4. ATTENDRE

Il peut s'écouler une longue période de temps avant d'avoir des nouvelles d'une fondation, parfois six mois, voire plus. Ne vous inquiétez pas si cela prend si longtemps ; souvent les responsables des fondations ne se réunissent qu'une ou deux fois par an pour décider des allocations de fonds.

Si vous ne réussissez pas, cela ne signifie pas nécessairement que vous ne pouvez pas présenter une nouvelle demande de financement. Si possible, appelez la fondation pour recevoir des commentaires et voir si vous pourrez présenter une nouvelle demande l'année prochaine.

5. SI VOUS RÉUSSISSEZ : LES PROCHAINES ÉTAPES

Relation : il est important d'établir une relation avec la fondation si vous recevez une subvention. Assurez-vous de les remercier pour toute somme d'argent dans une lettre officielle et invitez-les à visiter le projet. Si vous consacrez du temps à développer une relation, la fondation a de fortes chances de vous donner de l'argent pendant de nombreuses années !

Rapports : Vous devrez raconter à la fondation comment vous avez dépensé son argent. Cela se fait généralement à travers un rapport envoyé un an après la réception de la subvention. Cela signifie que vous devez enregistrer l'évolution de votre projet tout au long de l'année. Par exemple, combien de personnes avez-vous aidé au cours de l'année ? Comment avez-vous dépensé l'argent et quel en a été l'impact ?